COMMERCE :

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance par abonnés ; dix piastres pour la feuille envoyée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient soldés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant le terme de leur abonnement ou ils en seront avisés.

ANNONCES.—Une insertion par carré de cinquante lignes, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement demandé publié dans l'ancienne annonce, sera payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces—Les négocians et personnes tenant magasins de détail, Médecins, Banques, Compagnie d'Assurances et autres institutions publiques, $40. Les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

Les ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes immeubles bien meubles, les articles agréables à passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., sont payé au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paroître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature pressante, et lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les DÉCRETS de VENTE pour cent trente faite aux encheres, aux shérifs, aux Régs. de Testaments, aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles et de dix pour cent sur les annonces de ventes bien meubles.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire d'affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes ordonnées par autorité de justice, ventes de plantations, ventes d'esclaves, esclaves marrons, animaux, bateaux &c. &c., lui seront portés en compte séparé et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne paroîtront que la durée de l'un seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Toute ANNONCE de faillite sera publiée à moitié prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, feront insérer chaque jour de représentation, pendant la saison, une petite annonce, n'excédant pas $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature publique, paieront le double du prix ordinaire.

Pour Baton Rouge, Pointe Coupée et les ports ici remcntionnés.

Le bateau à vapeur COMMERCE, capt. Case, partira tous les mardis à 10 heures du matin pour le paquet régulier, le reste des jours de la semaine sur encouragement. Le commerce qui voudra profiter de cette occasion pour expédier ses marchandises, est invité aux chargeurs et aux passagers.

Pour tout passage s'adresser au capitaine à bord ou à

J. WHITTIERE,
10, rue St Louis.

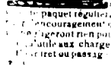

A VENDRE—Le bateau à vapeur Chief Justice Marshall, portant Huit Soixante-quatorze tonneaux, et ayant deux machines à vapeur, est en très bon ordre et propre aux voyages. S'adresser à

STERNS & Co.
28 et 29, Nouvelle Levée

Pour les ports des E.-Unis.

POUR NEW YORK—Le brick à hunier BRILLANT, capitaine Hall, jaugeant 300 tx, à vis du marché aux légumes, sera prêt à recevoir, pour fret ou passage, s'adresser à

L. H GALE,
93 rue de Commune.

POUR NEW YORK.

La goel. fine vaisseau ALEXEL, capt Teller, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu, pour le reste s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
10 rue de Bourbon.

POUR MOBILE

La goel. neuve et fine voilée, PERI, capt. Place, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au

GRIVOT & PAIGE
12 rue Poydras.

POUR LIVERPOOL—La goélette jaugeant régulier EMBLEM, Lathrop, partira pour le commencement pour ce port et navire. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

HEFFORD & SORGENFREY.

POUR MOBILE.

La goel. ATLANTIC, capt. Symes, partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à

GRIVOT & PAIGE,
no 12 rue Poydras.

POUR PHILADELPHIE—La Goélette fine voilée en cuivre GERARD, capitaine Donald, pour fret ou passage, s'adresser à bord au quai, ou à la rue Bienville, à

FORBUSH & STEBBINS,
85, Commune.

POUR NEW-YORK—Le brick de première classe MARGARET, capitaine Swain, sera de suite expédié, pour fret ou passage, s'adresser à

LEVIH GALE,
94, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—La belle goélette ELIZA HARPER, capitaine Hooper, ayant son chargement engagé, sera de suite expédiée, et peut prendre encore un peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, Bienville.

POUR NEW YORK.

La goélette fine voilée HERI, capitaine Merry, ayant son chargement engagé, peut prendre du fret sur le pont, pour fret ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, Bienville.

POUR NEW YORK

Le brick RUPERT, capitaine Rankin sera de suite expédié pour ce port. Pour fret ou pas. s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR BALTIMORE

La goélette fine voilée TEXAS, capitaine Johnson, a son chargement engagé, et sera de suite expédiée; pour passage seulement, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, Bienville.

POUR PORTSMOUTH.

Le beau brick A1 McLELLAN, capitaine Barker, peut prendre quelques tonneaux de

L H GALE
93, rue de la Commune.

POUR NEW YORK—La belle goélette voilière WANDERER, capitaine Morton, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
rue Bienville No 14.

POUR RICHMOND, Va

Le beau brick VIRGINIA, capitaine Horton, ayant la majeure partie de son chargement engagé et sera de suite expédié, pour le reste du fret ou passage, s'adresser à

ROBINSON & Co.
45, rue du Canal.

POUR CHARLESTON—Le brick A1 Hiram, capitaine George Brown, partira de suite pour le port en question. Pour fret ou passage, ayant de bonnes accommodations, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR BOSTON

La barque JANE, Capitaine Rogers, peut prendre 150 à 200 barils de farine en chargement, s'adresser à

L. H GALE,
93, rue de la Commune.

POUR RALTIMORE—La bonne goélette FORRESTER, Capitaine Foster, ayant reçu la plus grande partie de son chargement, pour le balance du fret s'annonce accomodations pour 8 passagers, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
rue Bienville No 14.

POUR BALTIMORE—Le beau brick LUCY, capitaine Wall, en chargement, peut prendre 250 barils et partira sous peu de jours. S'a

BAILEY & ABBOTT.
rue Bienville No 14.

POUR LIVERPOOL—Le beau brick HAVRE, capitaine Carpenter, peut prendre quelques passagers. Pour fret ou passage s'adresser à

LEVIH GALE,
94 rue de la Commune.

Pour Pensacola—La goélette jaugeant régulier EMBLEM, Lathrop, partira pour le commencement pour ce port et navire. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

HEFFORD & SORGENFREY.

POUR MOBILE.

La goel. ATLANTIC, Symes, partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à

GRIVOT & PAIGE,
no 12 rue Poydras.

POUR PHILADELPHIE—La Goélette fine voilée en cuivre GERARD, capitaine Donald, pour fret ou passage, s'adresser à bord au quai, ou à la rue Bienville, à

FORBUSH & STEBBINS,
85, Commune.

POUR NEW-YORK—Le brick de première classe MARGARET, capitaine Swain, sera de suite expédié, pour fret ou passage, s'adresser à

LEVIH GALE,
94, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—La belle goélette ELIZA HARPER, capitaine Hooper, ayant son chargement engagé, sera de suite expédiée, et peut prendre encore un peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, Bienville.

POUR NEW YORK.

La goélette fine voilée HERI, capitaine Merry, ayant son chargement engagé, peut prendre du fret sur le pont, pour fret ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, Bienville.

POUR NEW YORK

Le brick RUPERT, capitaine Rankin sera de suite expédié pour ce port. Pour fret ou pas. s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR BOSTON—La beau brick A1 et chevillé A 1. Amérique, capitaine Robert well, construit depuis 2 ans. Pour fret ou s'adresser au capitaine on à

QUARLES & Co.
24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—Le brick superieur A. 1. PARAGON, capitaine Butler partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à

L. H GALE,
rue de la Commune no 93.

POUR NEW YORK—Le brick de première classe Granite, capitaine Cushing, ayant la moitié de son chargement engagé, sera de suite expédié. Pour la balance de fret ou passage s'adresser à bord rue à vis du pont no. 16 ou à

L. D. C. WOOD,
23, rue Poydras.

POUR SAVANNAH—Le brick fin voilier Kentucky, ayant une partie de son chargement engagé et sera expédié promptement. Pour balance de fret ou passage ayant de bonnes cabines, s'adresser à bord ou à

L. D. C WOOD, 23, rue Poydras

—1400 sacs en débarquement de bateau à vapeur Boomkick et Allen, à vendre par

LAVET & AMELUNG,
17, Commerce.

POUR LA HAVANE—Le goélette fine voilière MOGUL, capitaine Callagan, partira sous peu pour le reste du port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

R. GRONING & Co.
23 mars

POUR LA HAVANE—Le brick paquet CRITERION, double et chevillé en cuivre, capitaine E. Bell, partira sous peu pour le port en dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co 30 mars.

POUR CAMPECHE.

Le bon brick SOLOLEF, capitaine A. Gobrun, de 180 tonneaux, partira pour le port susnommé, pour fret à très bas prix, s'adresser à A. DELASSUS & MONTREUIL,
No 12, rue Toulouse.
23 mars—10 entre Bienville et Dauphine.

POUR SISAL—Le brick fin voilier double et chevillé en cuivre EMILIO, capitaine Sust, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 28 m J. PRATS & FILS.

POUR LIVERPOOL

La Barque JANE, Capitaine Black, qui sera de suite expédiée, a besoin de 150 à 200 barils à pour compléter son chargement.

Pour fret ou passage, s'adresser à

L. H. GALE.
3 avril no 93 rue Commune.

POUR LIVERPOOL

Le beau navire américain chevillé en cuivre, A 1 LORD TAW, capitaine Freeman Stewart, ayant reçu la plus grande partie de son chargement, pour le reste ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
rue Bienville

POUR LIVERPOOL

Le navire A 1 Hibernia, capitaine Sellen, sera prêt à recevoir son chargement en 4 jours

GEORGE GREEN
29 m 12 GEORGE GREEN

POUR LIVERPOOL

Le navire AMERICA, capitaine Cunningham, doublé en cuivre, en cuivre, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. S'adresser à

HARRISON, CLEGG & Co.,
Rue de la Douane.

POUR LE NORD DE L'EUROPE.

Le beau navire suédois prendre classe GEORGINE JOHANNE, capitaine Faara, peut encore 100 tonneaux de fret. s'adresser à

W. H HEWES & Co.
29 mars Rue Poydras, No. 34.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire A1 Wilkes, capitaine Lowden, jaugeant 530 barils, est en chargement et sera prêt à recevoir son chargement sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à

L. H GALE,
93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le fin voilier navire A1 John Baring capitaine Hare, de 500 tx de creux pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à

L. H GALE,
93 rue de la Commune.

POUR GLASGOW

Le brick A 1 CORINTHIAN, capitaine Cochran, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
E. Bienville, No. 14.

POUR LIVERPOOL.

Le bon navire ERICA, Capt. Johnson, a une partie de son chargement engagé, pour le reste ou fret ou passage, s'adresser à

H. C CAMMACK & Co,
14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL

Le navire ROYAL WILLIAM, capitaine Taylor, est en chargement, pour fret ou passage s'adresser à

H C CAMMACK & Co,
14 mars

POUR LIVERPOOL—Le navire américain A 1 Purfield, est prêt à recevoir son chargement, pour fret ou passage s'adresser à

J GRIMSHAW
93, rue du Canal.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—La goélette fine voilière MOGUL, capitaine Callagan, partira sous peu pour le reste du port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

R. GRONING & Co.
23 mars

POUR LA HAVANE—Le brick paquet CRITERION, double et chevillé en cuivre, capitaine E. Bell, partira sous peu pour le port en dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co 30 mars.

POUR CAMPECHE.

Le bon brick SOLOLEF, capitaine A. Gobrun, de 180 tonneaux, partira pour le port susnommé, pour fret à très bas prix, s'adresser à A. DELASSUS & MONTREUIL,
No 12, rue Toulouse.
23 mars—10 entre Bienville et Dauphine.

POUR SISAL—Le brick fin voilier double et chevillé en cuivre EMILIO, capitaine Sust, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 28 m J. PRATS & FILS.

Vendre, Louer ou Fréter.

A FRETER POUR TRIESTE.

Le beau navire autrichien Rodaldo, du port de quatre cent tonneaux, s'adresser à

DUSSAUT FILS AINE,
77, St. Louis.
20 mars

A. FRETER—Le belle goélette WARNER, capitaine Miller, devra être prête, s'adresser à F. & J. ANDREWS.
28 mars Rue du Gravier no 21.

ON DEMANDE.

On demande un bâtiment tenant peu d'eau pour charger dans le port du golfe du Mexique S. Antoine, rue Bienville No 17 a

J ROBERT & Co.
24 mars

A VENDRE OU A FRETER

La goélette fine voilière FORRESTER, est prête à recevoir son chargement. S'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
rue Bienville No 14.
16 mars

A VENDRE.

Le brick Kentucky, doublé et chevillé en cuivre, est à Bayou Lafourche, prêt à recevoir son chargement et partira sous peu. Pour plus amples renseignemens s'adresser à

H. D C WOOD,
15 mars Rue de Poydras, no. 23.

A FRETER OU A VENDRE.—Le beau brick Gustave, fin voilier, capitaine Hoffman, ayant portant 1500 sacs en 18 tonneaux. S'a

HARRISON, CLEGG & Co.
15 mars Rue de la Douane.

DEMANDE

On demande de suite, un batiment pour Pensacola, de 250 tonneaux ou de suite.

W. H HEWES & Co.
10 mars Rue Poydras, No. 34.

A LOUER—Une maison agréable et commode, située sur les appartements, et cuisine séparée, avec toutes les dépendances nécessaires. Elle est située rue de l'Hôpital, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à M. Mayhew, qui pourra prendre possession de la dite maison le 1er avril prochain, ou à JOSEPH LANDIS & Co.
No 14, rue Poydras

A VENDRE—Une habitation établie en plein rapport, sur le bord de Terre Bonne, à environ 30 milles de la Nouvelle-Orléans. Le bâtiment sera vendu à bien meilleur marché par une personne du Nord. S'adresser à

MARTINEAU, GRUGER & Co.
Rue Bienville, No. 30.

A LOUER—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Rampart et Bourbon. Cette maison est dans un des plus beaux quartiers de la ville. S'adresser à

G. R. STRINGER,
50, rue du Canal.

AVIS.

L'HOTEL DE MADISONVILLE, situé à Madisonville, Louisiane, est ouvert pour la réception des pensionnaires. Cet établissement est situé sur le bord du lac Pontchartrain, à 35 milles de la Nouvelle-Orléans. Les steamers et les avantages journaliers communiquent entre cette ville et celle-ci. Les appartemens sont bien tenus et que les soins et attentions nécessaires qu'elles réclament seront donnés jusqu'à

J. R HAMILTON.
1 m—27

MAISON A LOUER—Une Maison commode, à deux portes de l'encognure des rues Bienville et St Pierre, rue St Pierre. S'adresser sur les lieux ou à

LINCOLN & GREEN.
14 mars

LES soussignés, ont l'honneur d'informer le public que l'article le nouvel arrangement, qu'ils offrent à vendre à des prix au dessous du

Bière, la meilleure qualité $6 la corde,
do cidre do 8 do,
do sucre do 8 do,
Cruche de Liverpool 2 50 le baril,
Savonnette 1 do,
do 95 do,
do 7 50 do,
do 5 gallons 1 50
do de 5 gallons 1 50
Vieux Bourbon.

CAFE, Sucre de la Havane, &c.—En magasin et à vendre par les soussignés 300 sacs café de la Havane et de Java; 40 boucauds sucre blanc de la Havane; 500 milliers cigarres de la Havane; 600 boites cerises à l'eau de vie, 1500 demi-jeannes rondes, 50 sacs avelines fraiches, 50 barils amandes, 100 barils de fromage de Gruthen, 200 boites do, 100 barils vin de Bordeaux, Grave et Sauterne, 100 barriques vin de Bordeaux, 1000 do Marseille, 2000 caisses vin rouge, 200 demi-barriques, 50 demi-pipes eau de vie de Champagne, 50 quarts do do, 100 demi pipes eau de vie de cognac, de preuve, ainsi qu'un assortiment complet de confitures.

CARRIERE, DARAN & Co.
3 Av 45, rue St-Louis.

LES propriétaires des Draye Nos. 83, 174, 193, 185, 1350 191, 1718, 167, 1711, 1370, 1432, prendront en envoyer leurs reçus sans délai pour les marchandises prises à bord des navires Nashville et Arkansas, au bureau des soussignés, sans quoi ils ne seront pourvoyeurs pour la valeur de dites marchandises.

FRANKLIN & AMES.
8 v

SACS DE PITRE—15,000 sacs de pitre, à vendre par
Spar 23 mars R GRONING & Co.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CONSEIL DE LA 1re MUNICIPALITE.

Séance de vendredi 20 mars 1837.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à publier dans la gazette officielle, que si, dans un délai de quinze jours, après la date du présent avis, les adjudicataires des terrains vendus le 10 du courant et jour suivant, ne se sont point conformés aux conditions de la dite vente et n'ont pas signé leurs actes, alors et dans ce cas le dit maire pourra les revendre aux risques et frais du fol jour faire vendre les terrains à la folle enchère des dits adjudicataires.

Et il est de plus résolu que le maire est et demeure autorisé à permettre aux adjudicataires à la vente susdite, de substituer d'autres noms aux leurs sur les actes de vente; bien entendu, cependant, que les personnes ainsi substituées devront offrir les mêmes garanties.

(Signé) PAUL BERTUS, recorder.

Approuvé le 21 mars 1837.

(Signé) D PRIEUR, maire.

Pour copie conforme,

THEARD, secrétaire.

LOTERIE
DES ECOLES GRATUITES.

Classe No. 17, pour 1837,
Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Samedi, 8 Avril 1837.

75 numéros: 13 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hasard, d'après l'ordre des prix suivans et distribués, conformément au program me imprimé, qui sera lourni avec les billets, savoir :

GROS LOTS !

1 PRIX de...	$12,000...	est....	$12,000
1	" 4,000		4,000
1	" 3,000		3,000
1	" 2,000		2,000
1	" 1,170		1,170
10	" 1,000		10,000
10	" 600		6,000
10	" 500		5,000
15	" 300		4,500
70	" 110		23,800
136	" 80		10,080
126	" 40		5,040
126	" 20		2,520
3760	" 10		37,800
23436	" 3		117,180
27804 PRIX, montant à			$ 245,090

37 Les billets sont seulement de 5 piastres, moitié 2,50; quart $1 25; paquets de 25 billets $125 garantis devoir tirer 666, et pouvant tirer les quatre plus hautes prix.

Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No. 2, à l'Arcade de Banks; au No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.

J. K MEAD, Directeur.

Ventes par le Shérif.

Bazile Beaurégard, contre O. Bureau et Antoine Carrière — saisie.

COUR DES PREUVES—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la porte de la nouvelle Bourse, entre les rues Royale et Chartres, en cette ville, le jeudi 6 avril prochain à une heure de relevée,

La grande Cour, avec ses dépendances, etc.

Conditions—$540, comptant, et la balance à 1 mois de date, avec bonne et suffisante caution et hypothèque spéciale sur la dite propriété.

27 mars FRED. BUSSON, Sherif.

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Premiers Succès—Eliza Cork—Anne est par le présent, un de ses créanciers de la succession de son mari, à produire ses titres et créances que cela peut concerner, dûment authentiqués, dans les 3 jours à dater de la présente publication à la vente privée, pour laquelle le curateur a fixé le 3 avril prochain, pour, en conformité de la dite succession en être payé par préférence à tous autres créanciers non privilégiés, et ce, faute de quoi il en sera fait de droit.

Par ordre de la Cour,

Paroisse de Jefferson le 25 mars 1837.

27 mars DUGUE, juge.

VENTE DE PROPRIETE DE VALEUR.

MADAME HERRIES ayant l'intention de s'absenter un printems, désire disposer en vente privée et à des prix modérés, de la propriété qui lui appartient, en sa qualité de légataire universelle de feu Jean St. Jean, de plein droit, terrains de valeur dans le faubourg Lafayette, consistant en 20 arpents de terre à Carrollton; de plus 600 arpens de belle terre à Pan gopolis, à environ 3 ½ milles au dessus d'Uncle Sam et bordés du chemin à rouleaux de la Nouvelle Orléans et de Nashville. La propriété ci-dessus mentionnée est située très avantageusement et mérite l'attention de spéculateurs ou des personnes qui désirent acquérir dans quelque but que ce soit.

Mme. Herriess s'établira incessamment dans domestiques à vendre, 25 vaches à lait, une barouche, un cheval, et un excellent piano, ainsi qu'une quantité de meubles et d'autres effets à bon marché.

Si la totalité de la dite propriété, ou une partie n'était pas vendue à l'amiable avant le 1er du mois, elle sera mise à l'encan public le premier lundi d'avril. On peut en voir les plans, au bureau de M. Barthelemy de Chartres.

14 mars—17

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont formé entr'eux une société sous la raison de W. Merryfield & Co. pour le commerce au bois et douves, dans toutes ses branches. Leur bureau et entrepôt de bois sont rue St Marie et la Levée faubourg Lafayette, où tous les ordres seront promptement ns exécutés

P. DELAHOUSSAYE,
W. MERRYFIELD.
16 mars 1er

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre les articles suivans

Pot barriques vin de Bordeaux,
25 pannes de bonne surfine,
100 caisses cerises,
300 dit vin rouge St Julien, St Estephe
50 do de Château Lafitte (demi bouteilles),
20 do do de St Estephe,
25 pannes de Champagne,
5 do do blanc de baleine,
200 pots Saindoux de Saindoux,
150 milliers cigarres de la Havane,
50 do do moyennes,
100 do do mousse,
40 do do blanc de baleine,
10 pipes Genièvre de Hollande,
10 do do vieux Cognac,
2 do do Rum Jamaique,
100 barils graisse,
50 caisses fromage de Gruthen,
50 barils maquereaux, à vendre chez

R. COMBE Jr.
11 mars—1m no 5 rue Jefferson près la levée.

MESSIEURS Cucullu Lapeyre & Co, offrent à vendre

106 pièces d'Acajou,	en débarquement de
6 do cedre,	Polacre Sun Jose, de
16 do bois de rose jaune	Manzanillo.
169 do bois de Tabac,	
323 Milliers de Pimente,	
160 sacs de café de la Havane,	
4 parres de cuirs secs, pesé et gelée,	
3 do do	
300 M cigares de différentes marques,	
10 barils de tabac en feuilles,	
4 do quarts d'oranges en coques, en magasin.	

16 mars—5

A VENDRE—20 0 caisses Raisins de Malaga:

20 barriques Vin sec de Malaga;
do do doux do
15 barils fruits do do;
100 do do Jer-z;
200 do do Grains pour les oiseaux;
700 do do Cassil, (barres numerotés);
3 0 pouches Huile.
28 mars—15 A. M. DE MIRANDA

THOMAS J SPEAR ayant été nommé Entrepreneur pour la ville et paroisse d'Orléans, est par la présente informé tout ceux qui ont des réclamations contre lui, ou qui voudra bien les contester, d'être par devant le Juge de la Cour de Paroisse, et espère par son assiduité et son zèle mériter et obtenir une partie du patronage public.

Le bureau est situé à l'Exchange Place, à deux pas de la rue St. Louis.

VIN DU RHIN—Mousseux et non mousseux; 100 caisses en débarquement du navire New Orléans, à vendre par les soussignés.

Aussi 200 douzaines garde de coings, groseille, pommes à la vanille et à la rose et en gobons en vrac d'une livre.

GUERIN & POUVERIN,
19 mars—10 Encoignure Royale et Dumaine.

EN débarquement du navire Vadsalia, de Marseille, et à vendre par les soussignés:

Vin rouge de Marseille en bques.;
Vin blanc en barriques;
Vin Muscat de Lunel, et de Frontignan, en caisses bonnes marques;
Huile de Provence en paniers de 12 et de 6 bouteilles
Amandes, Savonnette, fine, en ballots de 1000,
Cerises, Chinois et Fruits assortis à l'Eau de vie et au vinaigre,
Liqueurs superfines, Curaçao, Crême de Thé; Eau de vie de Dantzick;
Figues sèches en boîte et en cassettins;
Prunes Brignolles et Pistoles, en do. do;
Anchois, Thon mariné, Gruau de jarbonge;
Assortiment de jarres, contenant divers autres articles tous frais et bien choisis.

S. & L. GIRARD,
6, rue Conti.
1 mars

Manufacture de Lozenge.

LES Lozenges suivants sont fabriques dans l'établissement ci-dessus, savoir: peppermint, rose, safrant, liquorice, epers, parsparine, thé, vanille, nitre, orange, acide, citron, cough, horehound, gomme d'hiver, cayanne, cinnaman, epeca, opium, gin, rye, violet, calomel etc. etc.

La base ci-dessus est une partie des objets fabriqués; le grand agrément des lozenges, qui, d'une médecine désagréable, la font trouver agréable au goût, a été depuis longtems approché, non pas surpassé et une autre médecine, ou tout décidément l'article le plus préférable pour la toume, la richesse &c.

Les base pour ce qu'elle n'offense pour ceux qui ont l'haleine forte, et sont très agréables au goût. Les drogistes ainsi que les marchands de la campagne peuvent en avoir à bon marché, et de qualités égales à celles importées.

Les ordres seront promptement exécutés par

R. F. NICHOLS,
Encoignures des rue du Camp et Natchez.
Nouvelle Orléans. 20 mars

MARCHANDISES SECHES.

ANDREWS & BROTHERS, ont en débarquement (en addition à leurs importations récentes) une grande quantité de marchandises sèches pour le printems; ils invitent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, ils offrent à des prix très modérés, soit par pièce ou par cannes, savoir:

9 caisses de Bombasine, 3/8v. qualité; 5 de toile brune et rayée; 8 do de drap d'été. 25 do bas de coton; 10 de gingham de fantaisie; 20 do calicos; 4 do mousseline française; jaconas et batiste; 15 do toile d'Irlande pour draps de la largeur de 5 à 10/4; 8 do de Linon; 20 do toile à draps; 3 do rideaux de mousseline; 2 do mousseline unie et à raie; 2 do batiste; 5 do mouchoirs de toutes qualités, et beaucoup d'autres marchandises de saison, rue de Chartres, No. 19.

22 mars

WHISKEY—220 barils de Whiskey rectifié, sur la Levée, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co.
31 mars 74, rue Poydras.

VENTES
PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS.

SUCCESSION DE Madame Bertus—Vente par le registre des testamens.—Vendredi, le quatorze Avril, mil huit cent trente sept, à midi, en vertu d'un décret de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 19 novembre 1836, ainsi que d'un ordre supplémentaire de la dite cour, en date du 10 déc. embre 1836, il sera exposé en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à l'effet d'effectuer un partage, l'enclave ci-après décrit, dépendant de la succession de feu Thomas P. McCaleb savoir.

Georges, mu âtre âgé d'environ douze ans, fils de Clara.

Conditions de la vente payable à un crédit de six mois, en un billet endossé à satisfaction, assuré par hypothèque spéciale sur le dit esclave, le billet donnera en parement du dit esclave portera un intérêt à raison de dix pour cent l'an, s'il n'était pas payé à son échéance, entre pour cela accorder à l'acquéreur le droit d'en retarder le paiement.

W F C DUPLESSIS,
register des testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
13 mars

SUCCESSION DE RISINGSON—Vente par le Registre des Testamens—Le mercredi, dix neuvième jour du mois d'avril mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues de Chartres et Saint Louis, en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par décret de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 14 mars 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de Henry C Risingson, décédé, l'esclave ci-après décrit, savoir:

Charlotte, âgée de vingt ans à vingt six ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions de la vente : comptant.

W F C DUPLESSIS,
17 mars Reg des Testamens.

SUCCESSION de Barnabino—Vente par le Register des Testaments—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orleans, Etat de la Louisiane, en date du 21 avril 1837, à moi, le samedi, six mai 1837, à midi, exposé en vente publique, à l'encan, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, entre les rues Chartres et Levée, pour compte de la succession de feu Adelaide Lacoste, femme de couleur libre, décédée épouse de Jean Frédéric Olivier Barnabino, c. l., la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Un lot de Terre situé au faubourg Ste Marie, municipalité no. 2, dans la rue du Clavier, et formant la moitié d'un terrain plaqué par le numéro quatre, sur un plan figurant d'une portion de terre située au rivière Bonfouca, dressé par le sieur Joseph Pilié, bornée comme de cette ville, sous la date du 15 Décembre 1820, déposé dans l'étude de notaire public Auguste Vanin Hinard, en minute, par acte mentionné du 27 du même mois de Décembre 1820. Le dit lot de terre est plus particulièrement désigné à la charge du Curateur, sur une profondeur de quatre vingt neuf pieds tout juste en tout entour, borne d'un côté, contre-mitoyen du plan, par dix neuf pieds de front sur la rue Levée et Chartres, en cette ville, le tout à prendre et à détacher d'un côté par un dit ordre de saisie et de vente contre sus, savoir:

Un certain lot de terre situé en face de cette ville, dans l'espace de trois cents pieds de front sur la rue Chartres, et la rue Levée, et Dumaine, et le chemin public.

Le dit terrain, par le no 23, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyez de la ville le 23 décembre 1832, déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire public.

Le dit lot de terrain vingt neuf pieds de front de la Levée, vingt six pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Chartres et cent vingt pieds un pouce de profondeur entre les lignes parallèles qui traversent la rue Chartres et Levée un autre ligne parallèle avec les autres bornes qui s'y trouvent.

Ce terrain étant la seconde et dernière, le dit lot de terre sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le quel il sera exigé un tiers de cash et le reste en quatre billets à 12 mois de crédit, avec bonne et suffisante caution hypothécaire sur le dit lot de terre, et la date propriété jusqu'à parfait payement.

20 mars FRED BUSSON, Sherif.

Au Arrondissement, comté Marion Fol.

COUR DE DISTRICT—Par consentement de parties, il sera vendu, à la porte de la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le vendredi 7 avril prochain à une heure de relevée,

La grande Cour, avec ses dépendances, etc.

Conditions—$540, comptant, et la balance à 1 mois de date, avec bonne et suffisante caution et hypothèque spéciale sur la dite propriété.

27 mars FRED. BUSSON, Sherif.

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Premiers Succès—Eliza Cork—Anne est par le présent, un de ses créanciers de la succession de son mari, à produire ses titres et créances que cela peut concerner, dûment authentiqués, dans les 3 jours à dater de la présente publication à la vente privée, pour laquelle le curateur a fixé le 3 avril prochain, pour, en conformité de la dite succession en être payé par préférence à tous autres créanciers non privilégiés, et ce, faute de quoi il en sera fait de droit.

Par ordre de la Cour,

Paroisse de Jefferson le 25 mars 1837.

27 mars DUGUE, juge.

VENTE DE PROPRIETE DE VALEUR

MADAME HERRIES ayant l'intention de s'absenter un printems, désire disposer en vente privée et à des prix modérés, de la propriété qui lui appartient, en sa qualité de légataire universelle de feu Jean St. Jean, de plein droit, terrains de valeur dans le faubourg Lafayette, consistant en 20 arpents de terre à Carrollton; de plus 600 arpens de belle terre à Pan gopolis, à environ 3 ½ milles au dessus d'Uncle Sam et bordés du chemin à rouleaux de la Nouvelle Orléans et de Nashville. La propriété ci-dessus mentionnée est située très avantageusement et mérite l'attention de spéculateurs ou des personnes qui désirent acquérir dans quelque but que ce soit.

Mme. Herriess s'établira incessamment dans domestiques à vendre, 25 vaches à lait, une barouche, un cheval, et un excellent piano, ainsi qu'une quantité de meubles et d'autres effets à bon marché.

Si la totalité de la dite propriété, ou une partie n'était pas vendue à l'amiable avant le 1er du mois, elle sera mise à l'encan public le premier lundi d'avril. On peut en voir les plans, au bureau de M. Barthelemy de Chartres.

14 mars—17

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont formé entr'eux une société sous la raison de W. Merryfield & Co. pour le commerce au bois et douves, dans toutes ses branches. Leur bureau et entrepôt de bois sont rue St Marie et la Levée faubourg Lafayette, où tous les ordres seront promptement ns exécutés

P. DELAHOUSSAYE,
W. MERRYFIELD.
16 mars 1er

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre les articles suivans

Pot barriques vin de Bordeaux,
25 pannes de bonne surfine,
100 caisses cerises,
300 dit vin rouge St Julien, St Estephe
50 do de Château Lafitte (demi bouteilles),
20 do do de St Estephe,
25 pannes de Champagne,
5 do do blanc de baleine,
200 pots Saindoux de Saindoux,
150 milliers cigarres de la Havane,
50 do do moyennes,
100 do do mousse,
40 do do blanc de baleine,
10 pipes Genièvre de Hollande,
10 do do vieux Cognac,
2 do do Rum Jamaique,
100 barils graisse,
50 caisses fromage de Gruthen,
50 barils maquerea